



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

القنصلية الجزائرية بنانت
Consulat d'Algérie à Nantes



ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 02 AU 07 SEPTEMBRE 2024

Il est porté à la connaissance des ressortissants algériens inscrits sur la liste électorale, que les opérations de vote, dans le cadre des élections présidentielles, auront lieu du **02 au 07 septembre 2024, de 08h00 à 19h00** conformément aux dispositions de l'Article 132 de l'Ordonnance n°21-01 portant loi organique relative au régime électoral, qui prévoit d'avancer de 120 heures la date d'ouverture du scrutin.

A l'effet de permettre aux membres de la communauté, remplissant les conditions de participation au vote, d'accomplir leur devoir électoral, il a été procédé à la mise en place de Bureaux de vote dans les villes de : **Nantes, Angers, Brest, Châtelleraut, Le Mans, Rennes et Saint-Nazaire.**

La couverture territoriale et l'adresse des Bureaux de vote se déclinent comme suit :

Ville d'implantation du Bureau de vote	Couverture territoriale	Adresse du Bureau
Nantes 1	Loire-Atlantique (44)	57, rue Général BUAT – 44000 Nantes – Consulat
Nantes 2	Loire-Atlantique (44) Vendée (85)	57, rue Général BUAT – 44000 Nantes – Consulat
Saint-Nazaire	Saint-Nazaire (44)	« Salle Dolto », 60 rue Albert Schweitzer 44600 Saint-Nazaire
Rennes	Ille-et-Vilaine (35) Côtes-d'Armor (22)	« Maison des Associations » 6, Cours des Alliés 35000 Rennes
Angers	Maine-et-Loire (49)	« Salle Desjardins » 25, rue Villebois Mareuil 49000 Angers
Le Mans	La Sarthe (72) La Mayenne (53)	« Salle n°1 de la Maison des Associations » 4, rue d'Arcole 72000 Le Mans
Châtelleraut	La Vienne (86) Les-Deux-Sèvres (79)	15, rue de la Gornière 86100 Châtelleraut
Brest	Finistère (29) Morbihan (56)	Maison de l'International (Espace 6) 50, Esplanade de la Fraternité 29200 Brest

**Un vote massif pour renforcer l'Algérie.
Une forte mobilisation pour consolider le lien avec la mère patrie**